

## EXTRAIT DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU

MERCREDI 10 JUIN 2015

### Subventions 2015

Le Conseil Municipal de Vailly attribue une subvention aux associations qui ont envoyé un courrier de demande avant la date limite du 30 mai 2015 et qui ont envoyé un dossier complet.

Monsieur le Maire informe que loto du CCAS organisé le 07 juin dernier en partenariat avec le Comité des Fêtes de Vailly, devrait produire un bénéfice d'environ 1 000€, somme qui sera reversée en totalité au profit du CCAS. Monsieur le Maire remercie chaleureusement toutes les personnes ayant participé à la réussite de cette manifestation.

### N° 2015-22 Assurance du tracteur CASE IH

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée un contrat d'assurance portant le n° 0031882040698387 qui annule et remplace celui souscrit précédemment sous le même numéro.

Ce contrat de remplacement assure le nouveau tracteur CASE IH modèle FARMALL PRO 105, mis en circulation en mai 2015.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer ce contrat de remplacement.

### QUESTIONS DIVERSES :

**Félicitations** : Les membres du Conseil Municipal s'associent à Monsieur le Maire afin de féliciter Gabriel LANGLET à l'occasion de la naissance de sa fille Angéline.

**Services de la Poste** : Monsieur le Maire dresse le bilan de la réunion qui s'est tenue dernièrement avec les Maires de la Communauté de Communes Cœur du Pays-Fort et les services de la Poste. Ces services ont affirmé que la suppression du bureau de Vailly n'était en aucune façon à l'ordre du jour et qu'ils avaient entendu les plaintes des élus concernant la distribution tardive du courrier.

**Loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République)** : Monsieur le Maire informe qu'une réunion regroupant la communauté de Communes Cœur du Pays Fort, la Communauté de Communes Haut Berry Val de Loire et la Communauté de Communes du Sancerrois a eu lieu le 08 juin dernier.

**Fête de l'école** : Monsieur le Maire donne lecture de l'invitation adressée aux membres du conseil municipal, par Madame Elisabeth GRANCOURT, Directrice de l'Ecole de Vailly, relative à la fête de l'école du vendredi 12 juin à 18 heures. Monsieur le Maire informe qu'aucune consultation n'a été faite auprès de la mairie quant au changement du jour de la manifestation. D'autre part et compte tenu de la réglementation du travail, le personnel municipal sera mis à disposition de l'école jusqu'à 20 heures et non minuit comme sollicité par Madame la Directrice de l'Ecole.

**Fonctionnement de l'école** : Madame Christelle PAYE, Maire-Adjoint, informe des différentes sorties de fin d'année scolaire prévues pour les classes de Vailly.  
Le prochain conseil d'école aura lieu le lundi 22 juin à 17 heures 30 à l'école élémentaire.

**Construction du nouveau centre de secours** : Monsieur le Maire dresse le bilan de l'état d'avancement des travaux de construction du nouveau centre de secours. Le déplacement initialement prévu de la canalisation d'eau, sera modifié compte tenu de la situation actuelle du réseau.

Monsieur Gabriel LANGLET informe que le SDIS a prévu un déménagement des locaux le 07 juillet prochain.

**Lieu d'implantation de la future station d'épuration** : Monsieur le Maire rappelle les démarches infructueuses effectuées précédemment quant à l'acquisition de terrain pour la construction de la future station d'épuration.

Les résultats de l'étude réalisée dernièrement par le Cabinet I R H font apparaître que la nouvelle station d'épuration pourrait être implantée sur le site de l'ancienne station, à la condition de pouvoir récupérer une partie du terrain jouxtant l'actuel site.

Le 27 avril dernier un courrier a été adressé à Messieurs LASNE Edgard, André et Jean-Michel, propriétaires de la parcelle A 461, afin de leur exposer la situation et leur demander s'ils accepteraient de céder une partie de leur parcelle.

Par courrier du 31 mai la Famille LASNE a émis un avis favorable à cette vente, sous réserve de connaître précisément la surface concernée afin de ne pas entraîner des conséquences de dépréciation des parcelles restantes.

Les frais de bornage et d'enregistrement seront pris en charge par la commune.

Le Conseil Municipal autorise et donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire afin de continuer les démarches relatives à cette acquisition.

**Aire de camping-cars** : Monsieur le Maire informe que la société COLAS réalise actuellement les travaux de modernisation et d'extension de l'aire de camping-cars pour le compte de la Communauté de Communes Cœur du Pays-Fort.

Compte tenu de la présence de cette entreprise sur la commune, il a été demandé un devis pour la réalisation de la descente du stade.

**Site internet** : Monsieur Jean RICHARD informe que le code d'accès au site CAMPAGNOL a été reçu et qu'une réunion de travail est prévue avec Christelle PAYE le 22 juin prochain.

**Concours des maisons fleuries** : Monsieur le Maire rappelle que lors de la séance du 11 septembre 2014 il avait été décidé que les personnes qui souhaitaient participer au concours départemental des maisons fleuries devaient s'inscrire en mairie. Etant donné qu'aucune inscription n'a été reçue en mairie, une liste provisoire de candidats a été adressée à l'Agence de développement du Tourisme et des Territoires afin que des particuliers de la commune puissent participer à ce concours.

**SIVOM des Bassins d'Initiation à la Natation de Belleville-sur-Loire** : Monsieur Emmanuel VAN HUFFEL informe qu'il a participé à la réunion du comité syndical du SIBIB le 27 mai dernier.

Lors de cette réunion, le comité syndical du SIBIB a approuvé à l'unanimité la dissolution du syndicat. Afin que Madame la Préfète prenne un arrêté de cessation d'activité, il sera demandé aux communes membres de délibérer sur cette demande de dissolution. Une nouvelle délibération du syndicat interviendra afin de fixer une clef de répartition du reliquat de trésorerie du syndicat. La liquidation du syndicat devrait être effective au 31 décembre 2015.

**Tarifs de location du centre socio culturel** : Lors de la réunion de la commission des finances du 02 juin dernier il a été examiné le bilan financier déficitaire 2014 du centre socio culturel et proposé différentes actions à envisager. Une nouvelle réunion de travail est prévue le 25 juin à 18 h 30 en mairie.

**Fête de la musique** : Monsieur le Maire expose le déroulement de la fête de la musique qui aura lieu le samedi 20 juin 2015, dans la Grande Rue, face au Café du Commerce. Une animation sera assurée par Jean-Louis un bénévole local. Cette manifestation devra être inscrite chaque année au calendrier des fêtes.

**Exposition de peinture** : Madame Micheline BEDU-SEPTIER rappelle que tous les membres du conseil municipal sont conviés au vernissage de l'exposition de peinture de Catherine CHEVALIER, qui se tiendra à l'Office de Tourisme le vendredi 12 juin à 18 heures 30.

**Nettoyage du bief** : Monsieur Paul ROBINET, Maire-adjoint, informe que les travaux de nettoyage du bief au niveau du stade sont terminés et remercie les employés municipaux pour le travail réalisé.

**Stationnement** : Monsieur Gabriel LANGLET informe qu'il a été saisi d'une demande relative au stationnement alternatif existant de l'angle de la Rue de Sury-ès-Bois jusqu'à la communauté de communes. Certains usagers souhaiteraient que le stationnement s'effectue toujours du même côté.

**Commerces** : Monsieur le Maire se réjouit de l'arrivée d'une nouvelle fleuriste depuis fin mai « LE JARDIN DE LUMY » et également de l'ouverture prochaine du restaurant « LE SAULDRE » (ancien Lièvre Gourmand).

**Terrains au lotissement « La Marne du Pâtis »** : Le prix de vente des terrains au lotissement « La Marne du Pâtis » sera à l'ordre du jour de la prochaine séance de conseil municipal.

**Réhabilitation du forage et travaux d'interconnexion des réseaux d'eau potable** : Monsieur le Maire informe que le SIAEP a signé le marché relatif aux travaux de réhabilitation du forage et d'interconnexion des réseaux d'eau potable.